



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 janvier 2021

POURSUIVONS #LESBONNESHABITUDES POUR RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER : LANCÉMENT D'UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR (RE)METTRE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES CITOYENS

À chaque changement d'année son lot de bonnes résolutions et 2021 ne fait pas exception ! Et si cette année il était plutôt question d'aller plus loin dans toutes les bonnes habitudes pour l'environnement ?

Une démarche que souhaitent encourager le ministère de la Transition écologique, l'ADEME et 12 éco-organismes qui lancent aujourd'hui une campagne de communication sur **#LesBonnesHabitudes** afin d'aider les Français à poursuivre leur mobilisation dans la voie d'une consommation plus responsable grâce aux « 3R » : **Réduire, Réutiliser et Recycler**. Des habitudes simples qui ont un impact direct sur notre environnement, où chacun peut participer à une société plus durable en réduisant ses déchets.

Déployée autour d'un film et d'activations digitales, cette campagne souhaite montrer que consommer mieux est possible, le tout dans une tonalité positive et engageante.

3 AXES INCONTOURNABLES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Réduire, Réutiliser, Recycler : ces « 3R » sont les piliers d'une consommation à la fois plus durable et responsable.

- **Réduire** ses déchets ;
- **Réutiliser** en offrant une deuxième vie au produit en le donnant ou en le remettant en état ;
- **Recycler** en récupérant les matériaux pour s'en servir comme matières premières pour de nouveaux produits.

Ils répondent à la logique d'une meilleure gestion des déchets. Chaque jour, en réduisant leurs déchets, en réemployant, réutilisant et réparant leurs objets et en adoptant le bon geste de tri pour assurer un recyclage efficace, les Français contribuent au développement d'une économie circulaire.

Des gestes qui, pour la plupart, font déjà partie du quotidien de nombreux Français ; il s'agit aujourd'hui de généraliser ces bonnes pratiques, de sorte que le plus grand nombre les adopte dans la vie de tous les jours. **Et ce sont ces bonnes habitudes pour réduire, réutiliser et recycler qui sont mises en scène dans cette campagne.**

« Avec l'ADEME et les éco-organismes nous lançons ensemble cette campagne **#LesBonnesHabitudes** pour aider les Français à progresser dans une démarche plus solidaire et responsable. Ces habitudes du quotidien – réduire, réutiliser et recycler – sont indispensables dans la construction d'un avenir plus durable. Elles sont déjà acquises par un grand nombre de Français, notre mission est d'être à leurs côtés pour les aider à en faire des réflexes dans leur vie de tous les jours. Les précédentes campagnes étaient focalisées sur le recyclage, un pilier incontournable de cette démarche environnementale mais il est important d'expliquer que réduire ses déchets et réutiliser ses biens font également partie de cette vision plus globale », indique **Barbara Pompili**, ministre de la Transition écologique.

UNE CAMPAGNE DÉCLINÉE AUTOUR D'UN FILM ET D'ACTIVATIONS DIGITALES

Tous les outils de la campagne seront réunis sur un site dédié. Informations sur les 3R, quizz, contenus pédagogiques seront disponibles pour aider chacun à prendre **#LesBonnesHabitudes** :

www.lesbonneshabitudes.gouv.fr



Le film **#LesBonnesHabitudes** met en scène, sur la chanson « Comme d'habitude », plusieurs personnages dans leur vie quotidienne. On y suit successivement une femme dans sa cuisine qui répare sa machine à café, un homme qui cherche à redonner un coup de jeune à son canapé, deux colocataires qui font du tri dans leurs vêtements, un couple qui trie ses ampoules, un père et sa fille qui jettent leurs déchets. Enfin, tous les comédiens sont réunis dans un medley où ils encouragent à réduire, à réutiliser et à recycler. **Ce film sera diffusé du 11 janvier au 11 avril 2021,**

en digital : sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat et YouTube), en programmation, sur des plateformes spécialisées (Twitch) ainsi que *via* les replays des grandes chaînes.

Pour amplifier le mouvement, des relais digitaux vont être mis en place grâce à la mobilisation de plusieurs influenceurs sur **Instagram et TikTok**.

Le concept des bonnes habitudes va être poussé sur **Instagram** grâce à des capsules vidéos d'influenceurs qui reproduisent des « bonnes habitudes » sur des paroles de la chanson. Parmi les participants, **Farod**, influenceur dans l'univers du gaming, encourage à déposer les consoles de jeux hors d'usage dans des boxes de recyclage et **Shera Karienski**, influenceuse beauté qui, plutôt que de jeter son pantalon troué, utilisera sa machine à coudre pour donner une seconde vie à son vêtement. Les vidéos seront publiées d'ici mi-janvier, en post et en story.

Et sur **TikTok**, un challenge va être lancé pour inviter les jeunes à consommer plus responsable grâce aux « 3R », en exploitant la fonctionnalité #duet : l'écran est divisé en deux pour permettre aux utilisateurs d'interagir à distance à travers deux vidéos juxtaposées. Sur l'instrumentale de « Comme d'habitude », l'influenceur trouve un déchet recyclable et le lance, l'objectif étant qu'un second influenceur, *via* son écran, récupère le déchet en question pour le jeter à l'endroit adéquat. Dans la description de la vidéo, chaque influenceur invite le public à participer à ce challenge. Parmi les influenceurs mobilisés, **Lenna Vivas**, **Jojo Akams** et **Yeux Verts**.

Enfin, un partenariat avec **Unify** a été noué permettant d'avoir des contenus qui parlent à chacun sur un ton pédagogique. Il prendra vie concrètement avec des contenus mis en avant en digital sur plusieurs médias dans les univers de la technologie, de la gastronomie et du bien-être (Les Numériques, Marmiton, My Little Paris, Au féminin, Gamekult, Juste Mieux). Il sera mis en œuvre du 11 janvier au 11 avril 2021.

Retrouvez en ligne :

- [le site de la campagne](#)
- le communiqué de presse
- le dossier de presse

Contact Presse
Service presse de Barbara Pompili,
ministre de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 78 31
Mél : secretariat.communication@ecologie.gouv.fr

Désinscription ici

